



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

87 N° 9 1965

L'aide extérieure en faveur des vocations sacerdotales au Brésil

Michel SCHOOYANS

p. 923 - 948

<https://www.nrt.be/fr/articles/l-aide-exterieure-en-faveur-des-vocations-sacerdotales-au-bresil-1552>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'aide extérieure en faveur des vocations sacerdotales au Brésil

Au terme d'un précédent article consacré au manque de vocations sacerdotales au Brésil¹, nous étions arrivé, entre autres, à une conclusion de grande importance, qu'il n'est pas inutile de rappeler ici. La solution du problème des vocations, disions-nous en substance, est liée au *take-off* du catholicisme dans le pays. Mais pour atteindre ces buts indissociables, l'Eglise du Brésil, actuellement démunie en prêtres et en ressources, doit pouvoir compter sur une aide extérieure suffisante et éclairée. Cette aide doit être appliquée de façon à appuyer toutes les forces dynamiques de l'Eglise locale. Elle doit viser à hâter le jour où, ayant atteint un certain seuil, l'Eglise du Brésil pourra s'imprimer un rythme de développement en accord avec les exigences de la situation nationale.

En quoi l'aide extérieure peut-elle aider efficacement l'Eglise du Brésil à résoudre ses problèmes d'aujourd'hui, et singulièrement celui des vocations sacerdotales ? A quoi doit-elle être appliquée ? Quelles en sont les limites, les modalités, les difficultés, les conditions d'efficacité ? Telles sont les questions que nous examinerons dans le présent article. Ainsi qu'on l'aura déjà deviné, nous serons donc amené à dépasser le strict problème des vocations sacerdotales, et devrons aborder le problème général de la coopération extérieure. Comme dans le précédent article, notre examen portera avant tout sur le problème tel qu'il se pose dans la perspective du clergé séculier.

La coopération directe des prêtres étrangers

Depuis Pie XII, les souverains Pontifes ont fréquemment attiré l'attention sur l'angoissant problème du manque de prêtres en Amérique latine². A diverses reprises, ils ont adressé des appels au clergé

1. Voir la *N.R.Th.*, 86 (1964) 1078-1098.

2. Sans remonter aux textes bien connus de Pie XII, rappelons quelques documents récents : JEAN XXIII, Lettre du 25 septembre 1961 à S. Em. le Cardinal Liénart, dans la *Documentation catholique*, 59 (1962) 857-860 ; Id., Lettre du 17 novembre 1962 à l'épiscopat espagnol, *Ibid.*, 60 (1963) 106-108 ; Id., Lettre du 31 janvier 1963 à l'épiscopat canadien, *Ibid.*, 60 (1963) 435-437 ; PAUL VI, Allocution du 9 juillet 1963, à l'occasion du cinquième anniversaire de la création de la Commission Pontificale pour l'Amérique latine, *Ibid.*, 60 (1963) 993-998.

séculier des régions relativement bien pourvues. Or il est trop clair que pour être fidèle à la voix des papes, il ne suffit pas purement et simplement d'envoyer des prêtres étrangers — européens ou nord-américains — en Amérique latine. Encore faut-il que ces prêtres aient comme première préoccupation l'essor quantitatif et qualitatif du clergé local. Parce qu'étrangers, les prêtres « importés » ne pourront jamais exercer qu'une fonction de suppléance, c'est-à-dire provisoire. Les apôtres du continent doivent être les latino-américains eux-mêmes, et nul ne peut se substituer à eux dans cette tâche. Il est dès lors normal que les prêtres étrangers soient dominés par la préoccupation d'éveiller sur place des vocations sacerdotales.

Tel étant le but, comment l'atteindre ? D'une façon plus précise, comment le problème se présente-t-il aux prêtres diocésains qui partent pour le Brésil ? Nous estimons que, compte tenu de l'importance objective du Brésil « moderne » et de son ascendant croissant sur le Brésil « archaïque », le gros effort doit en principe être donné d'abord au niveau du Brésil « moderne », et ensuite au niveau des zones dynamiques du Brésil « archaïque ».

Dans l'enseignement secondaire

La coopération de prêtres étrangers peut être précieuse pour la formation religieuse dans les écoles secondaires. Le clergé séculier de certains pays d'Europe possède une tradition d'éducateurs de valeur. En revoyant quelque peu la distribution des prêtres dans les collèges catholiques, il serait possible de laisser partir au Brésil quelques dizaines de prêtres-éducateurs ayant assez d'expérience, au courant des récentes acquisitions valables en matière de catéchèse, ayant une pratique suffisante des mouvements de jeunesse. Après une période d'adaptation, ces prêtres pourraient assez facilement enseigner la religion dans les établissements publics. Là où les conditions sont favorables, les prêtres étrangers pourraient également collaborer avec le clergé local dans le cadre de bons collèges catholiques, tant pour l'enseignement profane que religieux.

Dans quelques grands centres urbains, on pourrait envisager des réalisations plus ambitieuses. A supposer résolues les difficultés financières, un groupe de prêtres-éducateurs pourrait envisager la fondation d'un « convict » comme il en existe en Allemagne, ou encore d'un collège. Si ces prêtres ont assez de doigté, et s'ils sont compétents, ils seront aimés et respectés, tant il est vrai que les Brésiliens sont accueillants. A titre d'exemple, citons la fondation d'un bon collège à São Paulo par les Pères canadiens de la Sainte Croix.

Parmi les universitaires

L'apostolat auprès des universitaires est tout aussi important, mais il est plus délicat, à cause des tensions qu'on rencontre dans le monde universitaire et à cause du climat souvent « politisé » de l'action catholique dans ce milieu. C'est là aussi que pourraient se faire sentir davantage les susceptibilités nationales.

Laissons de côté la question de l'enseignement universitaire proprement dit³ pour ne parler que de l'action strictement religieuse. Le monde universitaire brésilien offre aux prêtres étrangers un vaste champ d'apostolat. Toutefois, pour que cet apostolat donne plus de fruits, il est souhaitable, mais non indispensable, que les prêtres s'imposent par leur qualification scientifique dans un domaine quelconque. Cet apostolat requiert beaucoup de bon sens, une solide formation théologique, et l'art de la rendre accessible aux autres. Il suppose enfin de grandes qualités de cœur, vu que les contacts personnels ont autant sinon plus d'importance que ceux qui se nouent dans les auditoires ou assemblées.

Pour être concret, citons quelques réalisations européennes qui, adaptées, pourraient être utiles aux milieux universitaires brésiliens : les *Open deuren* de Hollande, avec bibliothèque, permanence, etc., les maisons d'étudiants, les *Équipes universitaires d'Action catholique* de Louvain, et des centres comme le *Centre Richelieu* de Paris.

Au Brésil, il n'est pas si facile, actuellement, de croire à l'opportunité d'initiatives de ce genre, car elles ne rendent pas à court terme. Par contre, elles présentent au moins deux avantages : en insistant sur le caractère personnel de la formation religieuse, elles visent à la formation d'une élite laïque, tout en créant des conditions favorables à l'éveil des vocations. En second lieu, elles mobilisent un nombre relativement restreint de prêtres : trop pour que les prêtres brésiliens puissent y faire face à eux seuls ; trop peu pour que les prêtres étrangers disponibles y soient tous consacrés. Bref, à condition qu'elles soient concentrées prioritairement dans les centres universitaires authentiques, ces initiatives sont apostoliquement efficaces et sacerdotalemeut peu onéreuses.

Les petits séminaires

L'effort apostolique en faveur du Brésil « moderne » ne justifie aucune omission du côté du Brésil « archaïque ». Aussi bien, tous les prêtres étrangers disponibles ne sont-ils pas désireux de travailler

3. Cfr nos réflexions sur les *Problèmes de la vie universitaire brésilienne. L'heure de l'Église*, dans *Rythmes du Monde*, XI (1963), n° 3-4 : numéro sur *Le Christ en Amérique latine - III*, pp. 185-200.

dans les grandes villes modernes. Ils n'en trouveront pas moins la possibilité de collaborer activement à la solution du problème des vocations, en particulier dans le cadre des petits séminaires. Encore faut-il savoir à quelles conditions. Ce serait en effet perdre un temps précieux, que de collaborer à des institutions qui n'ont prouvé que leur stérilité, qui sélectionnent mal candidats et professeurs, ou dont l'existence ne se justifie pas. Par contre, dans les petits séminaires réorganisés, ou sincèrement désireux de se réorganiser, des prêtres étrangers peuvent aisément s'intégrer au clergé local et édifier avec lui une institution qui en vaille la peine.

On peut même aller plus loin : là où le clergé est particulièrement clairsemé, certains évêques sont disposés à confier la fondation et l'organisation de leur petit séminaire à des prêtres étrangers. C'est le cas dans certains diocèses de création récente et situés dans des régions en plein essor démographique et économique. A condition que les prêtres étrangers soient à la hauteur de leur tâche, qu'ils forment une équipe assez nombreuse et solide, qu'ils disposent de ressources suffisantes et enfin qu'ils puissent compter sur l'appui éclairé du reste du clergé, il s'agit là d'un apostolat austère mais important. Mais dans ce cas-là, ne serait-il pas plus indiqué d'envisager la fondation d'un collège ?

Les grands séminaires

Quelques évêques brésiliens sont désireux de faire appel à des prêtres étrangers pour la formation des grands séminaristes. C'est de leur part une marque exceptionnelle de confiance. Le prêtre étranger pressenti pour cette fonction doit réunir un rare ensemble de qualités : compétence théologique alliée à la sûreté doctrinale, aptitude à la direction spirituelle. Il doit surtout éviter de succomber naïvement à la tentation de se croire dépositaire et héraut d'un savoir théologique « à jour ». Aussi ne voit-on guère comment un prêtre étranger pourrait s'engager dans cet apostolat sans avoir acquis au préalable une expérience pastorale brésilienne suffisante, par exemple dans le cadre d'une paroisse.

Cette forme de collaboration exige un doigté exceptionnel, car l'organisation actuelle des grands séminaires et de l'enseignement de la théologie est presque partout remise en question. Tels qu'ils existent actuellement, on peut en effet affirmer que les grands séminaires brésiliens sont organisés en fonction des petits séminaires : ils apparaissent comme leur prolongement normal. Les rares séminaristes qui y entrent, sans être passés par la filière « normale », y rencontrent souvent des difficultés d'adaptation. Celles-ci peuvent provenir soit d'une discipline trop rigide, soit de l'enseignement, soit de la formation religieuse, soit de l'absence de contacts avec l'extérieur,

soit encore de la convivence avec les ex-petits séminaristes. Or si l'on intensifie l'action religieuse auprès de la jeunesse masculine, on peut légitimement espérer qu'une plus grande proportion de vocations sortira de ses rangs. Pour ce motif et pour d'autres, il est donc sage de prévoir dès maintenant les transformations et adaptations nécessaires pour épargner à ces jeunes gens le choc psychologique inutile ou nuisible qu'ils subissent fatalement en passant de l'enseignement « laïc » au grand séminaire.

Là où cette transformation est difficilement réalisable, on envisage généralement la création d'un séminaire à part, appelé à tort « séminaire pour vocations tardives ». Plusieurs expériences de ce genre sont actuellement en cours en Amérique latine, notamment à Caracas et São Paulo. La seule existence de pareil séminaire constitue un facteur favorable aux vocations. A deux conditions toutefois. La première : qu'il soit raisonnablement ouvert de l'intérieur vers l'extérieur. On veut dire par là que les séminaristes doivent avoir l'occasion d'entrer en contact régulier avec leurs anciens collègues, à travers des œuvres apostoliques diverses ou à l'occasion de conférences, de cours, par exemple universitaires. Ensuite : qu'il soit raisonnablement ouvert de l'extérieur vers l'intérieur : que le séminaire soit accueillant aux jeunes gens du dehors (activités liturgiques, recollections, etc.) et les séminaristes tenus au courant des problèmes cruciaux de leur pays et du monde (conférences, cercles divers, publications, etc.). Il s'ensuit qu'un grand séminaire, désireux d'attirer les universitaires ou ceux qui normalement le deviendraient, se doit d'être en contact avec la vie universitaire. Il y aurait même certains avantages à ce qu'il soit établi à proximité de la cité universitaire, là où il en existe.

Dira-t-on qu'on aboutira ainsi à créer deux clergés ? Ce péril n'est pas aussi grand qu'il ne semble, et on peut y parer d'avance. On pourrait tout d'abord concevoir un séminaire de philosophie distinct pour les ex-petits séminaristes et pour les autres candidats, quitte à ce qu'ils se retrouvent tous dans un même établissement pour la formation théologique. Mais il faut prévoir que le grand séminaire brésilien traditionnel évoluera progressivement de manière à pouvoir mieux absorber les jeunes gens de toute provenance. L'évolution des petits séminaires, dont nous avons évoqué ailleurs la nécessité, aura d'heureuses répercussions et elle contribuera à créer un public homogène dans les grands séminaires. Aussi bien, en attendant cette évolution, ne voit-on pas pourquoi, à priori, ce seraient les ex-universitaires et les ex-étudiants du secondaire qui devraient s'adapter au climat créé par la présence des ex-petits séminaristes, plutôt que ceux-ci ne s'adaptent à la présence de ceux-là.

Le grand séminaire n'est pas seulement un centre d'enseignement de la théologie. Il est normalement aussi un centre de réflexion et de recherche. C'est évidemment le cas lorsqu'une faculté de théologie y est rattachée. Or c'est souvent d'un renouveau de la théologie que procèdent d'autres rénovations : il y a peu de chances pour qu'une profonde rénovation de la catéchèse et de la pastorale se fasse en marge d'une théologie renouvelée. Pour ce motif et aussi parce que, comme toutes les sciences, la théologie doit vivre, des théologiens étrangers pourront collaborer avec leurs confrères brésiliens, non seulement dans l'enseignement, mais aussi dans la recherche proprement dite. Cette dernière forme de collaboration (enseignement, mais surtout recherche) nous paraît être la plus délicate parce que, pour être utile, elle conduit tôt ou tard à mettre en question toute une tradition de pensée théologique, tout un style de réflexion. Or personne ne sera surpris d'apprendre qu'au Brésil comme ailleurs, on trouvera toujours des théologiens bornés, prisonniers de poncifs plus ou moins discutables érigés en canons de l'orthodoxie et parfois défendus avec une foi qui n'est pas nécessairement la bonne. Or malgré ce risque réel, le Brésil a grand besoin de théologiens. Une des causes majeures de la stagnation relative de l'Église d'ici doit sans doute être recherchée dans l'enseignement de la théologie et le caractère transplanté de celle-ci.

On voit ainsi comment l'action des prêtres étrangers, s'exerçant à des niveaux fort divers, peut contribuer directement à la solution du problème des vocations sacerdotales au Brésil.

Note sur la coopération directe des religieuses.

L'appel des papes, d'abord adressé aux prêtres, a été entendu dans certaines congrégations religieuses féminines. De même que le clergé séculier, répondant à l'appel des papes, a découvert que ses responsabilités apostoliques ne le rendaient pas prisonnier du territoire d'un diocèse, de même certaines congrégations féminines, parfois très « locales » pourtant, ont-elles voulu exercer leur apostolat et porter leur témoignage loin du pays natal. L'Amérique latine offre un terrain exceptionnellement favorable à la « promotion apostolique de la religieuse ». Mais justement, dans le cas, du Brésil en particulier, pourquoi n'épouseraient-elles pas le souci majeur des papes, en travaillant aussi pour les vocations ? Que peuvent-elles faire dans ce sens ?

Les portes de l'enseignement secondaire, catholique ou non, leur seront facilement ouvertes. Elles pourront en profiter pour enseigner la religion, et pas seulement dans les classes inférieures du cycle secondaire. Elles pourront éventuellement enseigner en même temps des matières profanes. On leur demande simplement d'être convenablement préparées à leur tâche. Pour l'enseignement de la religion, cette préparation implique non seulement une bonne formation catéchétique, mais, plus profondément, une formation théologique de base. Par suite du manque de prêtres, il n'est pas rare, en effet, que des religieuses soient consultées à propos de délicates questions de foi et de morale.

Et auprès des universitaires ? D'une façon générale, l'action de la religieuse sera plus discrète, du moins chez les jeunes gens. Mais il faut tenir compte du

prestige de la femme et plus précisément de la mère dans la société brésilienne, et de l'ascendant qu'elle exerce sur les hommes. Or les religieuses jouissent de ce prestige dans la mesure où on reconnaît en elles les qualités d'une mère. C'est ainsi que certaines préparent activement la confession et la communion pascales dans les casernes et les prisons, s'imposant au respect inconditionnel de tous. Pourquoi dès lors, ne pourraient-elles agir auprès des universitaires, soit par l'enseignement de la religion à un niveau supérieur, soit par l'organisation d'œuvres d'action catholique, soit par des institutions comme celles que nous citons plus haut ? Il y a là des possibilités insoupçonnées, et des conditions psychologiques favorables dont il faut se hâter de profiter.

Enfin, l'action de la religieuse peut être précieuse dans les petits séminaires, spécialement dans les classes inférieures. Cette action peut s'exercer par l'enseignement, mais surtout par les mille détails qui contribuent à hâter et parfaire l'éducation d'un homme.

La coopération indirecte tant des prêtres que des religieuses

Le manque de vocations nous est apparu lié à un ensemble de problèmes complexes que rencontre aujourd'hui l'Église du Brésil. Il faut donc s'attendre à ce que l'action directe dont il vient d'être question doive être complétée par d'autres activités apostoliques, moins explicitement centrées sur le problème des vocations et néanmoins importantes pour sa solution. Montrons par quelques exemples, qu'à ce niveau encore la coopération d'apôtres étrangers pourra être précieuse.

Dans le cadre de la vie paroissiale

Jusqu'à nouvel ordre, les paroisses sont et ont quelque chance de rester la cellule-mère de la vie religieuse du peuple chrétien. Pour les apôtres « importés », le travail paroissial sera toujours largement accessible. Or en ville ou à la campagne, curés et vicaires occupent une position-clé pour continuer à résoudre le problème des vocations, ne fût-ce que parce que les curés sont les premiers responsables de la sanctification de leurs fidèles. Mais on peut préciser quelques points. Dans les villes, où le curé, submergé, ne sait parfois plus où donner de la tête, il semble opportun qu'il accorde une attention prioritaire à la formation de militants adultes, hommes et femmes, et qu'il consacre généreusement son temps à ce travail en profondeur. L'action apostolique des militants est, pour les militants eux-mêmes, un puissant moyen de sanctification et un exemple pour leur famille ; celle-ci devient ainsi une école de générosité et de vie chrétienne. Dans cette perspective, on comprend, entre autres, l'importance de l'apostolat auprès des groupes de foyers. Voilà heureusement un secteur qui a récemment pris un grand essor au Brésil, et dont on peut attendre beaucoup. L'action des curés s'exercera aussi sur les garçons

eux-mêmes, à travers les œuvres paroissiales de toute sorte. Mais il va de soi que le curé veillera particulièrement à l'enseignement de la religion, non seulement dans les écoles publiques, privées ou catholiques, mais aussi... dans son église. Pour cela, il pourra d'ailleurs faire appel à la collaboration de catéchistes.

Par les contacts avec les familles de militants et par les contacts plus directs établis avec les garçons à l'occasion des cours de religion ou à travers les œuvres, les curés se trouvent ainsi aux premières loges pour discerner des garçons aptes au sacerdoce. En coordonnant leur action, curés et aumôniers d'établissement d'enseignement pourraient prospecter systématiquement une aire plus vaste de la jeunesse masculine : celle justement où les probabilités théoriques de vocation sont accrues en qualité et en quantité.

A la campagne, l'orientation à donner au garçon pourra varier : à défaut de bon collège, le curé orientera plutôt ses meilleurs éléments vers quelque bon petit séminaire.

On dira que, dans la grande majorité des cas, le curé ne pourra réaliser un programme aussi ambitieux. Est-ce vrai ? Réaliser le programme que nous avons évoqué suppose une révision de la hiérarchie des valeurs présidant généralement à l'emploi du temps. Non qu'il faille négliger le culte, vers lequel converge toute l'activité pastorale, mais il faut en discipliner davantage les manifestations, et mieux délimiter le temps qu'on y consacre. Dans la distribution du temps de la journée sacerdotale, il faut chercher une meilleure répartition du temps consacré aux activités cultuelles, aux tâches administratives, à la formation des militants, à l'enseignement, à l'évangélisation. Par ailleurs, la formation des militants tend précisément à susciter des collaborateurs directs du clergé. Il doit normalement en résulter un certain allègement des charges pastorales. Enfin, au Brésil comme partout, il arrive que des religieuses vivent assez en marge de la paroisse : mais pourquoi ne pas essayer de les y intégrer davantage ?

La formation catéchétique et pastorale

S'il est vrai que l'éveil des vocations dépend en grande partie de l'enseignement religieux, la catéchèse est encore un domaine où la coopération étrangère peut trouver un point d'application utile. Or le Brésil est tellement diversifié qu'il est sage de prévoir la multiplication de bonnes écoles catéchétiques, répondant aux besoins spécifiques des différents milieux et des différentes régions.

Cependant, avant de commencer, professeurs et moniteurs étrangers devraient tester et prouver au préalable leur savoir-faire dans le cadre d'une paroisse ou dans l'enseignement : tel est d'ailleurs le meilleur moyen pour se familiariser avec la mentalité de la région.

On ne leur demande pas de transplanter purement et simplement des méthodes « modernes » pour le seul motif qu'elles ont fait leurs preuves ailleurs ; on ne leur demande pas davantage de proposer des méthodes, peut-être fort bonnes en soi, mais inapplicables ici, par exemple faute de ressources ou de personnel. Tout effort de catéchèse doit commencer par l'examen attentif des indéniables valeurs religieuses du pays, discerner la manière dont les problèmes s'y posent, et aboutir à formuler une solution qui tienne compte à la fois du contexte local et des acquisitions valables des méthodes expérimentées à l'étranger.

Parmi les laïcs brésiliens, il serait assez facile de susciter des catéchistes, de les former et de les diriger. A la campagne, ils assureraient une meilleure formation religieuse des adultes et des enfants. En ville, ils pourraient, entre autres, enseigner la religion dans les écoles. Nul doute que les diacres de demain ne se recruteront en partie parmi ces catéchistes : évolution en somme souhaitable, puisqu'un enseignement religieux rénové crée des besoins religieux que les effectifs actuels du clergé ne peuvent satisfaire.

A côté des instituts de catéchèse, et en collaboration avec eux, il faudra songer aussi aux cours de pastorale. La collaboration de qualité y sera la bienvenue, pour autant que l'on observe les mêmes précautions que celles qui s'appliquent à la catéchèse.

Dans ces deux domaines, des expériences déjà concluantes sont en cours. Malgré les inévitables tâtonnements des débuts, qui prouvent précisément le souci de l'adaptation au pays, les cours organisés dans plusieurs centres, par la Conférence des Religieux du Brésil, réalisent un travail remarquable dans ce secteur, au point que les apôtres étrangers fraîchement arrivés gagneraient à les fréquenter.

La préparation spéciale des prêtres autochtones

On pourrait enfin songer à créer sans tarder un institut chargé de la préparation des prêtres destinés à la formation religieuse de la jeunesse masculine. Jusqu'à présent, pratiquement rien de ce genre n'a été fait. Cet institut pourrait comporter deux sections pour commencer : l'une préparant à l'action dans l'enseignement secondaire, y compris les petits séminaires ; l'autre à l'action dans l'enseignement universitaire. On pourrait envisager ensuite une troisième section, préparant à l'action au sein de la jeunesse travailleuse. Au programme, il y aurait certes des cours communs ; mais la majeure partie du temps serait consacrée à l'étude approfondie des problèmes spécifiques de chaque section : pédagogie, psychologie, catéchèse, mouvements de jeunesse, liturgie et direction spirituelle, techniques d'abordage et de diffusion, etc. Un institut de ce genre pourrait être rattaché administrativement à ceux de catéchèse et de pastorale déjà

existants. Il nous semble que dans ce domaine, l'aide qualifiée de certains prêtres étrangers pourrait avoir une efficacité remarquable, tant pour la formation du laïcat que pour l'éveil des vocations.

La coopération financière

Depuis quelques années, les catholiques des pays riches réalisent des efforts financiers considérables en faveur des pays moins favorisés. Les catholiques allemands, entre autres, ont réuni des sommes importantes, que des organismes se chargent de distribuer. Proportionnellement au nombre de catholiques, la contribution de l'Allemagne est probablement la plus impressionnante. D'autres pays d'Europe agissent dans le même sens, mais leurs efforts s'appliquent surtout dans leurs anciennes colonies. Enfin, en valeur absolue, la contribution des U.S.A. est sans doute la plus considérable. Les sacrifices ainsi consentis sont d'autant plus admirables que la plupart des catholiques des pays favorisés ne connaissent la misère religieuse et matérielle des pays aidés qu'à travers des informations de provenances diverses et de valeur inégale.

Pour déclencher un mouvement d'envergure sur le plan financier, il était presque fatal que l'on fit appel à la « corde sensible », en soulignant à l'envi les aspects extérieurs, spectaculaires et sentimentaux de la misère. A une échelle plus réduite, tout « prédicateur de charité » sait par expérience que ce procédé « rend ». On n'a guère agi autrement dans le cas des pays moins favorisés. Un nouveau « genre littéraire » s'est pour ainsi dire constitué, fondé sur un amalgame de considérations culinaires, hygiéniques, pécuniaires, climatiques et religieuses. D'où un langage qui fait image, émeut, parle au cœur sensible. Et voilà d'où procèdent des erreurs funestes. Car en faisant appel au cœur plus qu'à la raison, voire à la philanthropie plus qu'à la charité surnaturelle, en agitant l'épouvantail de la menace communiste, — oserions-nous aller jusqu'à dire : en tablant sur le désir confus de se libérer de quelque obscur complexe de culpabilité — on délie assez facilement les cordons de bourses. Soit. Mais on court un risque considérable : par une sorte de phénomène de transfert, d'ailleurs bien compréhensible, au moment d'établir les critères d'application, la hiérarchie des urgences, le cœur sensible n'allait-il pas prendre le pas sur la raison, la philanthropie sur la charité ?

Or l'aide des catholiques aux pays moins favorisés ne procède que partiellement de motifs analogues à ceux qui inspirent les initiatives d'origine profane, comme par exemple l'« Alliance pour le Progrès ». Dans ce domaine, comme dans l'ensemble de la conduite de leur vie, les catholiques désirent que leur comportement soit in-

formé par la charité surnaturelle. Mais ils ne considèrent pas leur aide comme un simple « témoignage » de charité *quoad se* : ils désirent que ce témoignage soit fécond, c'est-à-dire qu'il serve aussi à promouvoir la vie de la charité surnaturelle dans les pays aidés. D'où la recommandation de S.S. Paul VI : « Là où les besoins de la vie et de l'action de l'Eglise sont plus grands, la grâce chrétienne vous donne de plus grands motifs d'aimer le prochain ⁴ ». Bref, dans le cas qui nous occupe, la préoccupation dominante qui anime les catholiques, agissant comme tels et sous l'impulsion de la hiérarchie, est d'abord et essentiellement *d'ordre religieux*.

Il s'ensuit que la charité bien comprise exige que les critères d'application soient établis en fonction des nécessités religieuses des pays à aider, telles qu'elles sont définies par la hiérarchie, et en particulier par le Souverain Pontife. Voilà pourquoi il est normal que la plus grosse part de l'aide financière provenant des catholiques, agissant dans un esprit d'Eglise, soit affectée à la solution des problèmes religieux que la hiérarchie juge plus graves et urgents ⁵.

Or dans le cas de l'Amérique latine et donc du Brésil, le problème religieux numéro un a été surabondamment défini par les derniers papes : il concerne les vocations sacerdotales. C'est pour résoudre ce problème crucial que les Souverains Pontifes ont réitéré leurs appels en faveur de l'envoi de prêtres.

Dès lors, s'il est vrai que l'aide financière d'origine catholique doit avant tout servir à résoudre les problèmes religieux, il n'est pas moins évident que, dans le cas de l'Amérique latine et du Brésil, cette aide financière doit être affectée, par priorité, aux initiatives valables qui se proposent de promouvoir le recrutement sacerdotal. Il est donc tout indiqué que cette aide financière se subordonne, à titre de moyen, à la solution de ce problème et des tâches qui la conditionnent.

Critique des initiatives passées

Nous ne prétendons nullement nier l'utilité de ce qui se fait à

4. Lettre du 30 novembre 1963 à l'épiscopat allemand, dans *La Doc. cath.*, 61 (1964) 232.

5. Nous ne pourrions mieux faire, à ce sujet, que de citer la voix autorisée de S. Em. le Card. FRINGS, soulignant le rôle primordial de l'Eglise dans les pays moins favorisés, et en particulier le rôle du clergé local : « Le plus important devoir social de notre temps, c'est d'améliorer les conditions misérables dans lesquelles ces peuples vivent et de soulager leurs maux. L'Eglise possède, pour cela, des forces que les autres institutions n'ont pas. Elle a, en effet, le clergé local, les évêques des pays de mission, les missionnaires et les religieuses, lesquels connaissent bien le pays et ses habitants, et sont en contact direct même avec les plus misérables d'entre eux. » Article publié dans *L'Oss. Rom.* des 21-22 décembre 1964 sous le titre *Verba movent, exempla trahunt*, et développant une intervention faite le 5 novembre au Concile. Cfr *Doc. Cath.*, t. 62 (1965) 256. Nous soulignons.

l'extérieur, du point de vue financier, en faveur des vocations au Brésil. Nous désirons pourtant montrer que dans des cas qui ne sont pas rares, l'aide financière pourrait être mieux appliquée.

Eu égard aux vraies nécessités et aux ressources disponibles, on n'échappe pas toujours à l'impression d'un certain gaspillage. Voilà qui peut paraître étrange ! Cependant il arrive qu'on se donne trop vite l'impression de faire œuvre utile parce qu'on manipule des sommes considérables, ou parce qu'on agit au plan administratif. Les exemples ne sont pas si rares. On organise des secrétariats, des commissions, des services de toute sorte. Et surtout on construit. On construit beaucoup de séminaires au Brésil et dans d'autres pays d'Amérique latine. Leur construction absorbe des sommes importantes. On bâtit parfois sans nécessité réelle, pour changer, pour faire du neuf, ou sans que les avantages espérés ne justifient les efforts qu'on s'impose. D'autres fois, on construit grand, excessivement grand. On fait un bâtiment d'une capacité de deux, trois, quatre, cinq cents séminaristes, et on attend que les vides se remplissent. Et il y a souvent plus de vides que de pleins. On croit parfois à la vertu « attractive » des bâtiments. Mais si l'on excepte l'une ou l'autre tentative d'architecture adaptée, on ne peut guère dire que les édifices soient spécialement attrayants. Même les plus récents ? Certains de ceux-ci, hélas, le sont, non pas tant pour leur beauté mais par leur luxe relatif. A remarquer qu'on ne critique ici qu'un luxe excessif, déplacé, choquant, dont les critères d'appréciation varient suivant les régions. Un bâtiment bien conçu a une valeur éducative indéniable. Mais dans certains séminaires, même petits, il est impossible qu'un bon nombre de séminaristes, venus de milieux modestes, ne se sentent pas déracinés. Le bâtiment coupe brutalement d'avec les conditions de vie habituelles de la famille ou de l'ensemble de la population⁶. Le séminariste devient alors un « séparé » au sens social du terme. Comment cela se corrigera-t-il plus tard ?

Aussi bien, si l'on multipliait inconsidérément les bâtiments, leur fonctionnement se heurterait à des difficultés presque insolubles. C'est déjà ce qui arrive maintenant. Il ne sert pas à grand-chose de construire des bâtiments, même là où ils se justifient, ou encore de mettre en route des initiatives en soi heureuses et prometteuses, si on n'est pas disposé à les soutenir efficacement jusqu'à ce qu'elles donnent des fruits.

6. Dans tel pays particulièrement pauvre d'Amérique latine, on a construit à grands frais un nouveau grand séminaire dans la ville relativement la plus prospère, alors que l'ancien bâtiment est en parfait état de fonctionnement, mais sans luxe. Selon les plans du nouveau séminaire, chaque séminariste disposera d'un véritable petit appartement. On peut se demander si les prêtres formés dans un tel cadre montreront beaucoup d'enthousiasme lorsqu'on leur proposera d'être curés de campagne parmi les pauvres et les indiens.

C'est donc trop peu de dire qu'à elle seule, l'aide financière est insuffisante. Il peut arriver qu'elle soit préjudiciable. Même procédant des meilleures intentions, l'aide financière peut compromettre ou retarder la solution du problème sacerdotal. Comment ? En encourageant des efforts et des initiatives qui absorbent argent, hommes et bonnes volontés, et que l'expérience et le bon sens montrent vouées à l'échec. Ou encore — par omission, cette fois — en décourageant des initiatives utiles et prometteuses, qui supposent une aide financière initiale et continue. On voit ainsi comment l'aide financière pourrait être un moyen discret pour encourager les bonnes volontés éclairées, brésiliennes ou non.

En résumé, vu que l'aide humaine et l'aide financière doivent converger vers le même but, les critères d'application de l'aide financière doivent être fonction des critères d'application des efforts humains. Il ne peut donc y avoir divorce entre les critères qui régissent les deux formes d'aide, étant bien entendu que l'aide financière est subordonnée par rapport à l'aide en hommes. Nos frères protestants, à l'œuvre au Brésil, ne s'y sont pas trompés, et nous ferions bien de nous inspirer davantage de leur exemple.

On pourrait reprendre ici, point par point, tout ce qui a été dit au sujet de la coopération directe et indirecte, en précisant cependant, bien que ce soit obvie, que l'aide financière en faveur des vocations au Brésil peut appuyer soit des initiatives brésiliennes, soit des initiatives étrangères qui en auraient besoin, l'essentiel étant que dans les deux cas les initiatives soient valables. Passons donc simplement à quelques exemples concrets.

Aider à créer et à soutenir ce qui fait défaut

Dans certains grands centres urbains, il peut être indiqué de fonder un ou plusieurs bons collèges catholiques. L'investissement de base est déjà assez considérable. En outre, une fois lancé, le collège devrait pouvoir compter sur une aide continue, bien que réduite, pour qu'il puisse atteindre son but, et cela pendant un laps de temps variable. Il faut donc prévoir des subventions pour bourses d'études, traitements des professeurs, matériel didactique, frais d'entretien, etc.

Dans les grandes villes encore, on peut envisager le financement de l'enseignement de la religion, spécialement dans les établissements publics d'enseignement secondaire. Un des motifs qui explique la désaffection vis-à-vis de cet enseignement, c'est le fait qu'il soit mal rétribué. Or il y a des évêchés désireux d'organiser la catéchèse et l'action catholique dans ces milieux, mais ils ne parviennent pas à vaincre les difficultés financières.

Dans les villes où la vie universitaire a de l'ampleur, il faut prévoir également la fondation de centres universitaires catholiques et

de maisons d'étudiants, voire d'une paroisse universitaire. Mais encore un coup, il ne suffit pas de fonder ces centres pour les abandonner aussitôt à leur triste sort, il faut les mettre en condition de fonctionner, en prévoyant entre autres des subventions pour activités de toutes sortes (publications, conférences, service de documentation, bibliothèque, service social, etc.).

Citons encore deux exemples : la création et le fonctionnement de séminaires pour vocations tardives, et leur construction au cas où aucun bâtiment ne serait disponible à cet effet ; la création et le fonctionnement d'une institution préparant les prêtres à l'apostolat auprès de la jeunesse masculine.

Soutenir efficacement les institutions valables

Nous pensons ici, en premier lieu, aux séminaires petits et grands dans lesquels se manifeste une volonté déterminée de renouveau. Que se passe-t-il maintes fois ? Certains petits séminaires vraiment utiles ne sont pas créés, ou démarrent très lentement, non par manque d'hommes capables, mais par manque de ressources financières. Ou encore, une fois mis en route, ils ne peuvent tenir leurs promesses faute de disposer d'un budget ordinaire suffisant. De même pour les grands séminaires : des réformes heureuses et désirées sont souvent impraticables pour de simples motifs financiers. Et que dire de l'indigence navrante des bibliothèques, ou encore du traitement de famine alloué aux professeurs, enclins dès lors à aller se « faire des suppléments » ailleurs ?

Ces remarques s'appliquent aussi aux universités catholiques : non qu'il faille les aider sans discrimination, mais il y a place au Brésil pour une ou deux bonnes universités catholiques, qui mériteraient l'appui financier (mais aussi scientifique et humain) des catholiques de l'étranger. Enfin, ces observations sont également valables pour les instituts de catéchèse et de pastorale, si importants et si riches de promesses, mais disposant à l'heure actuelle de moyens financiers très limités⁷.

Pour une coopération plus efficace

Nous nous sommes efforcé jusqu'à présent de situer le problème des vocations au Brésil dans le cadre général de la situation de l'Eglise

7. Signalons que, pendant des années encore, les meilleurs éléments brésiliens iront se former, au moins en partie, en Europe. Les progrès qualitatifs des établissements brésiliens (catéchèse, pastorale, théologie, etc.) ne rendront pas ces séjours superflus, au contraire. Il ne faut donc pas perdre de vue la question des bourses d'études pour étudiants brésiliens, sans pour cela les distribuer inconsiderément.

et du pays. Il nous est apparu que l'effort à fournir devait être pensé en termes de qualité plus que de nombre. Nous avons alors évoqué les principales formes de coopération extérieure que nous jugions utiles à la solution du problème. Nous pouvons à présent indiquer quelques normes concrètes pour que la coopération étrangère soit plus efficace.

Les écueils à éviter

Ces écueils sont de trois ordres : ils peuvent concerner la conception générale de l'aide dont a besoin l'Eglise du Brésil ; la qualité de l'aide humaine apportée ; le point d'application de l'aide humaine et financière.

Il faut d'abord renoncer à toute conception essentiellement quantitative de l'aide à apporter. Quoi qu'on en dise, les faits montrent que la considération de ce facteur a été jusqu'à présent prépondérante au moment des décisions. Il faut néanmoins abandonner une fois pour toutes l'ambition utopique de « mieux répartir les prêtres » et de boucher les trous : le Brésil est à lui seul un tonneau des Danaïdes. A plus forte raison ne faut-il pas trop vite voir le doigt de l'Esprit Saint dans d'autres critères, plus empiriques encore. Même voilé sous des considérations apparemment pieuses ou mystiques, l'empirisme, en matière aussi grave, ne se justifie ni théologiquement ni rationnellement. Il s'ensuit que chaque appel à la coopération doit être soigneusement étudié.

Une conception défectueuse de la coopération expose à des écueils en ce qui concerne la qualité de l'aide apportée. Le manque de prêtres n'est pas tel qu'on puisse faire flèche de tout bois. Les structures du clergé latino-américain sont trop fragiles pour qu'on y trouve habituellement des cadres favorables à quelque « récupération ». Il est bon que les responsables étrangers en soient avertis : il faut éviter de se donner trop vite bonne conscience en faisant n'importe quel geste. Ainsi crée-t-on peu à peu un climat de suspicion, dont tous les prêtres étrangers indistinctement souffrent dans leur action et leur réputation. En mettant les choses au mieux, une aide de ce genre contribuera à perpétuer une pastorale d'un aloi discutable. En mettant les choses au pire, on ouvrira la porte à mille difficultés d'ordre disciplinaire, l'image qu'on se fera du prêtre sera détériorée, et on confirmera un préjugé, hélas en partie fondé, selon lequel l'Amérique latine est le dépotoir du clergé européen ⁸. Au XVI^m siècle déjà, le

8. Rappelons à ce sujet l'existence d'un décret de la S. Congrégation Consistoriale, daté du 30 décembre 1918, et qui traite *De clericis in certas quasdam regiones demigrantibus*.

Père Manuel de Nóbrega, missionnaire jésuite au Brésil, écrivait à ce sujet des pages amères, dont l'intérêt n'est pas purement historique...

Somme toute, les prêtres étrangers venant au Brésil doivent s'appliquer, comme leurs confrères brésiliens, à des tâches humbles et peu spectaculaires. Qu'y a-t-il de sensationnel à venir au Brésil pour y être vicaire ou curé, pour s'occuper de catéchèse ou donner des classes de religion, pour être professeur ou aumônier ? Or au Brésil autant qu'ailleurs en Amérique latine, les esprits fantasques découvriront toujours des exploits à entreprendre dans des conditions extraordinaires. Mais ces initiatives singulières et bruyantes ne sont souvent qu'un feu d'artifice. Elles étonnent et détonnent : autant en emporte le vent. Elles proposent au clergé brésilien des modèles fugaces qu'il ne convient pas d'imiter, car il y a des choses plus humbles et plus urgentes qui restent en souffrance. Elles présentent au peuple un « témoignage » qui le surprend ou même le divertit, mais qu'il comprend bien peu.

Nous nous bornerons à signaler ici quelques écueils au sujet de l'application de l'aide extérieure : nous examinerons la question de façon plus positive et plus détaillée dans un instant.

Étant donné sa formation et son organisation, le clergé diocésain étranger n'est pas à même d'accepter n'importe quelle charge. Il y a des régions ou des secteurs de l'apostolat pour lesquels les religieux sont mieux préparés et qu'il faut laisser à leurs soins⁹. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de certaines régions qui doivent être strictement tenues pour territoires de mission, sans nécessairement être considérées comme telles du point de vue canonique. C'est le cas encore pour les formes d'apostolat qui exigent une préparation toute particulière (ethnographie, langue, catéchèse appropriée, etc.). C'est le cas enfin pour les régions moins salubres où les religieux peuvent plus facilement se relayer sans que l'apostolat souffre quelque solution de continuité. Du reste, le travail dans ces divers secteurs suppose une formation à l'obéissance différente de celle que reçoit le clergé diocésain.

En d'autres mots, arrivé au Brésil, le prêtre diocésain étranger doit veiller à ne pas perdre son caractère propre, ce qui implique évidemment le souci de s'intégrer dans le clergé diocésain brésilien.

9. On consultera sur ce point la plaquette du P. TIAGO C. CLOIN, secrétaire général de la Conférence des Religieux du Brésil, intitulée *Crerios de novas fundações. Pré-requisitos para ajuda sistemática a regiões espiritualmente sub-desenvolvidas*, Rio de Janeiro, 1964, 12 p. (Tiré-à-part de la *Revista da Conferência dos Religiosos do Brasil*, n° 107, mai 1964, pp. 257-268). Il s'agit du texte d'une conférence prononcée au I^{er} Congrès International de « Pro Mundi Vita », qui a eu lieu à Essen du 3 au 5 septembre 1963.

C'est pourquoi le clergé diocésain importé doit y regarder à deux fois avant d'entreprendre seul des œuvres peut-être opportunes, mais montées pour ainsi dire en marge du clergé local, à grands renforts d'aide financière étrangère. Ces procédés sont facilement indiscrets ; leur existence liée à tel ou tel prêtre étranger et à telle source de revenus ; leur efficacité réduite ; leur continuité aléatoire. Il y a des formes de collaboration qui peuvent prendre les apparences d'un défi lancé au clergé local, souvent démuni.

Les critères généraux en vue des décisions

Au terme des observations précédentes, nous sommes en mesure d'énoncer les normes théoriques dont il faudrait tenir compte simultanément au moment des décisions. Pour que la coopération extérieure soit plus efficace, et que, par elle, Dieu soit glorifié *davantage* — *ad maiorem Dei gloriam* — il faut constamment se souvenir d'une série de considérations d'importance capitale, à savoir :

1) *Le but qu'on se propose* : susciter des vocations sacerdotales nombreuses et de qualité. Mais pour poursuivre cet objectif, il faut être assuré de coopérer efficacement au « changement de rythme de développement » de l'Eglise. Ceci implique entre autres choses qu'on ne résoudra pas le problème des vocations sacerdotales sans résoudre celui du laïcat.

2) *La possibilité de coopérer avec le clergé local en vue d'atteindre ce but*. Une demande émanant de la hiérarchie locale est donc nécessaire mais pas suffisante. Il faut qu'il y ait accord sur le but à atteindre. Sinon, comment collaborer ? Et s'entendre ? Il est banal de dire qu'une divergence de vues à propos du but à atteindre conduit fatalement à un dialogue de sourds sur les moyens à employer. Tant qu'il s'agit simplement de faire nombre, de mieux répartir une quantité fixe de travail et de charges apostoliques, le clergé étranger est accepté presque partout. Mais là n'est pas la question. Le clergé étranger doit pouvoir conjuguer son effort à celui du clergé local. C'est pourquoi il faut s'orienter de préférence vers les diocèses dynamiques et coopérer à la mise en route de pôles de développement religieux. Inversement, il est peu utile, voire imprudent, d'aller là où le clergé est routinier, content de soi, où les formules sont gâchées, où tout existe bureaucratiquement sans que presque rien ne fonctionne. Dans de tels cas, l'aide étrangère est en porte-à-faux. On s'expose à des difficultés inutiles, ou on risque de constituer des ghettos plus ou moins en marge de l'Eglise locale.

3) *L'importance objective de la ville ou de la région*. Ce troisième critère complète le second, en soi cependant plus important. Toutes

les villes et régions du Brésil n'ont pas actuellement la même importance. Les besoins existent partout, mais pas au même degré, ni de la même façon. C'est pourquoi il faut tenir compte d'un coefficient d'urgence très variable selon les cas. Il ne manque pas de régions où une pastorale traditionnelle suffira encore à sauver la situation, au moins provisoirement. Par contre, des villes comme par exemple Récife, Salvador, Belo Horizonte, Rio de Janeiro, São Paulo, Porto Alegre, Brasília, ont évidemment une importance considérable, parce que ce sont des centres dont le rayonnement influence tout le pays. De même la fameuse « zona da Mata » dans le Nord-Est, ou d'une façon générale les régions en plein essor démographique et économique (Goiás), celles où l'aspiration vers un mieux-être est fondée, consciente, irréversible. De même que ces villes ou régions stimuleront l'ensemble du développement du pays, ainsi seront-ce elles qui pourront commander son essor religieux ou précipiter sa paganisation.

4) *Les moyens dont on dispose, en hommes et en argent.* Ces moyens sont limités et le seront toujours. Le but à atteindre suppose la coordination rationnelle de tous les moyens mis en œuvre. Il est donc souhaitable que l'on tienne largement compte de la compétence de chacun, afin que le rendement apostolique soit maximum dans telle spécialité et dans le plan d'ensemble.

5) *L'importance relative de la fonction à exercer.* Le critère précédent, subjectif en tant qu'il concerne les moyens humains, doit être complété par celui-ci. Indépendamment des dispositions particulières de chacun, toutes les fonctions à exercer n'ont pas la même importance. Eu égard au but à poursuivre, on peut suggérer un classement théorique des fonctions à exercer, par ordre d'importance.

a) La coopération directe à la formation des grands séminaristes (théologiens et philosophes) et à la recherche théologique.

b) La préparation des prêtres autochtones destinés à l'apostolat dont il est question aux lettres c) et d).

c) La formation religieuse de la jeunesse étudiante masculine des centres urbains en plein développement.

d) L'enseignement, l'éducation et la formation religieuse dans les petits séminaires ou les collèges catholiques.

e) L'enseignement et l'organisation de la catéchèse et de la pastorale, en ayant spécialement en vue la formation de la jeunesse masculine tant à la ville qu'à la campagne.

f) Le ministère paroissial dans les grandes villes, avec la préoccupation de former des militants adultes (mouvements de foyers,

mouvements ouvriers, etc.), d'organiser et de contrôler l'enseignement religieux.

g) Le ministère paroissial dans les campagnes, en donnant une attention spéciale à la sélection des candidats au petit séminaire.

Les conditions de succès

Le rôle capital de la hiérarchie

A la simple lecture des conclusions auxquelles nous venons d'aboutir, on aura immédiatement saisi l'importance de l'intervention de la hiérarchie et compris sa nécessité pour organiser la coopération extérieure. C'est ce problème de l'autorité que nous voulons aborder ici. Nous le ferons avec respect, et en nous contentant de trois remarques générales.

Pour la question des vocations, le rôle de la hiérarchie brésilienne est naturellement prépondérant. C'est à elle qu'il appartient de coordonner et de concentrer les efforts selon un plan mûrement pensé. Or, ce faisant, il n'y a pas de doute que l'audience des évêques brésiliens sera accrue et qu'ils obtiendront plus aisément l'appui résolu de leurs collègues étrangers. Voyant mieux la possibilité, pour leurs prêtres, d'un travail apostolique clairement délimité et justifié, les réticences de certains évêques étrangers perdraient de leur fondement.

Dans l'intérêt de l'Eglise du Brésil, il faudrait donc mettre davantage en valeur les réalisations et les projets de l'épiscopat brésilien, donner un caractère plus précis aux demandes d'aide étrangère, en montrer la justification au plan diocésain, mais aussi régional, voire national. Le fameux *Plano de Emergência* en particulier mériterait une divulgation internationale plus grande¹⁰. Il a la valeur d'un bilan, d'un programme, d'un manifeste. Le lecteur étranger le trouvera peut-être fort général. Il l'est en effet, mais c'est justement pour cela qu'il est intéressant, en ce sens qu'il traduit les préoccupations et les espoirs de l'ensemble de l'épiscopat brésilien. De par sa nature, il est en outre destiné à être concrétisé dans les divers diocèses et régions, compte tenu de leurs particularités. Ce plan, qui fera date dans l'histoire de l'Eglise du Brésil, pourrait fournir un bon point de départ pour un dialogue entre les épiscopats brésilien et étrangers sur le problème de la coopération sacerdotale et financière.

Vues maintenant du côté de la hiérarchie étrangère, comment les choses se présentent-elles ? Toute demande de coopération doit

10. Cfr *Plano de Emergência para a Igreja do Brasil*, publié par la « Conferência nacional dos Bispos do Brasil », Rio de Janeiro, 1962.

faire l'objet d'une étude, *portant précisément sur des questions qualitatives*. Or cet examen n'est pas de la compétence du « bas clergé » importé. Il n'appartient pas aux prêtres étrangers de discuter ces questions avec les évêques brésiliens ; au surplus, ils seraient juges et parties. C'est pourquoi l'intervention de l'évêque *a quo* est non seulement normale mais indispensable. Le point de vue de celui-ci doit entrer en ligne de compte au même titre que celui de l'évêque *ad quem*.

Lorsqu'un évêque ordonne un prêtre, il l'ordonne à cause des nécessités de son diocèse, d'un diocèse dont il connaît les besoins. Il ne l'ordonne pas « pour en avoir un de plus ». De même, serait-il insultant d'imaginer qu'un évêque étranger cède l'un de ses prêtres au Brésil, sans se préoccuper des besoins auxquels ce prêtre ira répondre, comme s'il le laissait partir simplement « pour qu'il y en ait un de plus là-bas », ou comme si dans son diocèse, il pouvait parfaitement continuer à faire la même chose « avec un prêtre de moins », ou encore comme s'il en avait trop. Par son prêtre, c'est en quelque sorte l'évêque *a quo* qui est à l'œuvre au Brésil, qui coopère avec son collègue dans l'épiscopat, en partageant le poids de sa charge pastorale. Même parti au service d'un évêque brésilien, le prêtre n'en reste pas moins lié organiquement et juridiquement à son diocèse d'origine. Le travail qu'il accomplit regarde de droit et pas rien que de fait, à la fois l'évêque *a quo* et l'évêque *ad quem*. C'est pourquoi, le fait d'envoyer et d'accueillir des prêtres diocésains traduit une forme limitée mais précise de collaboration entre évêques. Et les théologiens seront sans doute fondés à voir ici un bel exemple de l'extension de la sollicitude épiscopale à tout l'univers, et du partage collégial de cette sollicitude.

Enfin, le dialogue de deux évêques, si important soit-il, ne suffit pas. De même que la solution du problème des vocations au Brésil ne dépend pas d'un évêque en particulier, de même l'aide apportée par un seul évêque étranger ne suffit-elle pas. Seul un dialogue plus étroit entre les évêques intéressés, de part et d'autre, permettra une étude concrète du problème à résoudre, de la solution à y apporter, des moyens dont on dispose dans ce but. Les évêques non-brésiliens devraient avoir l'occasion de connaître de manière plus précise les besoins de l'Eglise du Brésil, en particulier grâce à des voyages non-protocolaires. A leur tour, les évêques brésiliens devraient avoir une notion plus réaliste des forces disponibles et des mentalités. Une fois en possession de ce double relevé, il serait possible de discuter ensemble **un plan de coopération réaliste et de le mettre en chantier.**

Coordonner les efforts

Pour résoudre le problème des vocations, il ne faut pas faire « ceci » ou « cela ». Il n'y a là aucun « truc » qui vaille. Les efforts de tous doivent être solidaires, c'est pourquoi il faut les coordonner en deux sens. D'abord au niveau des forces disponibles : prêtres brésiliens, prêtres étrangers, religieux, religieuses et laïcs, pour que tous acceptent leur insertion dans un plan de travail, ne se fassent pas concurrence, évitent les doubles emplois. Il faut aussi coordonner les efforts humains et les efforts financiers et ces derniers entre eux. Ensuite, au niveau des activités : la formation religieuse dans le secondaire ou à l'université suppose une préparation spéciale de ceux qui s'y destinent ; elle entraîne une révision de la conception traditionnelle des grands séminaires ; un renouvellement de la théologie a normalement ses répercussions au séminaire, dans la pastorale, dans la catéchèse ; le recrutement du petit séminaire dépend du curé de campagne et donc de la formation de ce dernier, etc.

Concentrer les forces

La nécessité de concentrer les forces vaut déjà pour les catholiques brésiliens eux-mêmes. Les exemples de dispersion ne sont hélas que trop nombreux. A son tour l'aide extérieure doit être concentrée. On peut invoquer pour cela plusieurs motifs. Tout d'abord, les endroits où la coopération est à la fois possible et utile ne sont pas légion. L'avenir religieux du Brésil se joue surtout en quelques points névralgiques et il n'est même pas dit que la collaboration y serait possible dans tous les cas. Ensuite, les forces disponibles, humaines et financières, sont limitées. Bref la nécessité de la concentration découle de la nécessité de coordonner les efforts.

La préparation des prêtres étrangers

Nous envisagerons cette question d'un point de vue pastoral et psychologique, renonçant ici à envisager l'aspect technique (langue, géographie, histoire, etc.) de cette préparation.

Les prêtres venant ici doivent de préférence être spécialisés dans un secteur quelconque de l'apostolat, étant entendu que dans notre perspective un bon vicaire est, dans son secteur, spécialiste au même titre que le théologien diplômé dans le sien. A la limite, on serait tenté de dire que les prêtres étrangers dont le Brésil a le plus besoin sont ceux qui seraient les plus indispensables dans leur diocèse d'origine. A part des exceptions toujours possibles, il paraît même indiqué que ne viennent au Brésil que des prêtres étrangers ayant fait leurs preuves dans quelque secteur classique de l'apostolat, ou ayant acquis ailleurs quelque autre spécialisation équivalente.

Pour les prêtres fraîchement ordonnés, un stage quelque peu prolongé dans leur pays semble fructueux. Et qu'on ne dise pas que les années de stage — ou les années d'expérience — constituent une perte de temps, ni que le stage en question pourrait tout aussi bien se faire sur place. Le Brésil a besoin de prêtres compétents, et non « bons à tout faire ». Il faut donc prendre le temps de les préparer. Or il ne faut pas s'imaginer que la formation des séminaires européens, et elle seule, puisse préparer suffisamment le jeune prêtre aux tâches qu'on attend de lui en Amérique latine. A supposer que dans leur ensemble les grands séminaires européens soient meilleurs que les brésiliens, leur supériorité au plan de la formation théorique ne rendrait pas superflu un rôtage dans les cadres ordinaires du clergé du diocèse.

En partant juste après son ordination, le jeune prêtre ne serait pas en mesure de juger équitablement la pastorale brésilienne. Il ne disposerait d'aucun point de référence sérieux. Tout au plus pourrait-il la critiquer au nom de principes théoriques appris sur les bancs du séminaire, au hasard de lectures ou d'expériences sans lendemain. Des valeurs authentiques de la pastorale brésilienne lui échapperaient ; il réagirait maladroitement, ou au contraire il se laisserait saisir inconditionnellement par certaines routines. Logiquement, ceux qui pensent ainsi pourraient tout aussi bien préconiser l'importation de séminaristes, comme on le demande d'ailleurs parfois. Mais à ce compte-là, où s'arrêtera-t-on ?

Par contre, cela vaut la peine, avant de partir pour le Brésil, d'assimiler vitalement certaines valeurs fondamentales de l'Eglise d'Europe, et singulièrement sa capacité de rajeunissement, un certain esprit d'autocritique de bon aloi, la disposition constante de remettre la pastorale en question, l'attention soutenue aux problèmes religieux nouveaux d'un monde changeant.

Certes, il ne s'agit pas de nantir le prêtre de quelques recettes stéréotypées qui seront transposées plus ou moins maladroitement. Les avantages du stage sont d'ordre plus profond. Ils se résument en ceci : créer dans la psychologie du prêtre une disposition habituelle d'accueil vis-à-vis d'une mentalité différente de la sienne, quelle qu'elle soit. En travaillant pendant quelque temps dans son diocèse d'origine, le jeune prêtre aura l'occasion d'apprendre ce qu'est la pratique de l'esprit d'équipe, ce que signifie la coordination des efforts. Il apprendrait cela beaucoup plus difficilement au Brésil, où les circonstances l'inciteraient plutôt à agir isolément. Au contraire, inséré dans le cadre du clergé européen, le jeune prêtre devra se soumettre à des directives hiérarchiques assez précises : supporter, le cas échéant, un curé peu souple, discuter ses initiatives propres et celles de ses confrères. Dans le dialogue fraternel, il apprendra à

mettre habituellement en question ce qu'il eût été tenté de confondre avec des évidences. Il fera aussi ses premières et bienheureuses bévues, mais ce ne sera pas aux frais de l'Eglise du Brésil. Enfin et surtout, il fera l'expérience de ses limites, parce que, sous quelque forme, il connaîtra l'échec. Il apprendra ainsi à nuancer sa conception de l'efficacité apostolique et perdra en partie, s'il plaît à Dieu, l'illusion de se croire indispensable au salut du Brésil...

Ajoutons encore que la présence de stagiaires au sein des cadres normaux du clergé diocésain *a quo* peut ouvrir celui-ci à des préoccupations missionnaires nouvelles. Enfin, le prêtre qui aurait fait un stage avant son départ, mais qui désirerait rentrer après quelques années de Brésil, se réintégrerait beaucoup plus facilement dans les rangs de son clergé d'origine.

Conclusion : pourquoi le Brésil ?

Responsabilité des catholiques étrangers

Lorsqu'on écrira l'histoire sincère de l'Eglise catholique au Brésil, on rendra justice aux missionnaires européens qui y ont implanté le christianisme. Certes, parmi les pionniers des temps héroïques, il doit y en avoir eu pas mal qui quittaient l'Europe en rupture de ban caractérisée. Cela n'empêche qu'une question fondamentale reste sans réponse satisfaisante jusqu'aujourd'hui : comment expliquer que, malgré tant d'avatars, l'Eglise ait si profondément marqué le Brésil ? Comment cette empreinte se maintient-elle malgré mille obstacles et malgré le manque de prêtres ? Il y a là quelque chose de vraiment miraculeux, et s'il est vrai qu'on juge l'arbre à ses fruits, l'Eglise d'Europe doit avoir dépêché au Brésil colonial des prêtres animés d'un zèle admirable, et d'une humilité telle que le souvenir de leur personne s'est estompé. Ils ne survivent guère — mais c'est essentiel — que par le sens de Dieu qu'ils ont su communiquer au peuple.

A une époque qui n'est pas tellement lointaine, l'Eglise d'Europe aurait pu faire preuve de plus de clairvoyance. Combien d'immigrants européens, italiens en particulier, sont partis pour le Brésil sans qu'assez de prêtres ne les accompagnent ! Combien de prêtres étrangers, arrivés ici par Dieu sait quels chemins, n'ont-ils pas introduit ou favorisé des pratiques dévotieuses plus qu'ambiguës, enseigné au peuple à se servir de Dieu plutôt qu'à le servir, ou exploité la religiosité populaire !

Et voilà que depuis quelques années, le monde catholique a pris conscience avec stupeur de la gravité du problème sacerdotal au Brésil. Plus récemment encore, on s'est rendu compte de la nécessité de penser le problème des vocations en fonction de la situation du

pays : ce qui entraîne une réflexion sur le laïc et le développement de l'Eglise comme telle. C'est dans cette lumière nouvelle que l'on repense actuellement le problème complexe de l'aide extérieure.

Le temps est donc définitivement passé où cette aide pouvait être conçue en termes paternalistes ou colonialistes plus ou moins larvés. Il ne peut plus s'agir de « faire à la place », mais bien de « faire avec ». Ainsi en est-il pour l'aide sacerdotale : il ne s'agit pas d'aller substituer les prêtres brésiliens, d'autant qu'à égalité de préparation et de qualités, les prêtres importés leur seront toujours inférieurs pour l'apostolat au Brésil. Ainsi en est-il pour l'aide financière. Même animés des meilleures intentions, les catholiques étrangers n'ont pas le droit de se substituer aux catholiques brésiliens, soit pour les dispenser de certains devoirs inaliénables, soit même pour les empêcher de les découvrir.

C'est pourquoi nous estimons que l'ensemble de l'aide catholique provenant de l'extérieur doit être ordonnée à la mise-à-jour de l'Eglise. Même la solution des problèmes sociaux, dans un pays comme le Brésil, est pratiquement impensable en marge d'un renouveau religieux. Et ce serait mettre la charrue avant les bœufs que d'estimer le contraire.

C'est pourquoi encore nous estimons que les prêtres étrangers doivent collaborer avec les prêtres brésiliens pour susciter et orienter le double désir de l'évangélisation et de l'humanisation. Hélas, n'avons-nous pas souvent procédé comme si nous jugions les Brésiliens lents à accéder à ce désir et peu capables d'y donner suite ?

Il serait donc prématuré de faire le bilan de l'aide religieuse étrangère à l'Eglise du Brésil. Que ce bilan soit positif, nous n'en doutons pas un instant. Mais ce n'est pas un motif pour céder à la tentation du « triomphalisme ». Si, dans une génération, les Eglises « riches » ne veulent pas battre une fois de plus leur *mea culpa*, elles doivent à présent donner loyalement une portion du meilleur d'elles-mêmes à l'Eglise du Brésil. Non pas pour s'appauvrir, car les possibilités d'apostolat au Brésil attireront certainement de bonnes vocations dans les rangs du clergé diocésain des Eglises « riches ». Pour être conséquentes avec elles-mêmes, celles-ci ne doivent pas tellement réparer quelques omissions ou erreurs passées ; elles doivent surtout couronner l'œuvre étonnante entreprise il y a quatre siècles. Disons que l'heure est venue de l'*émancipation* de l'Eglise du Brésil, car le Brésil ne vient pas du paganisme...

Pourquoi le Brésil ?

Depuis que l'on se préoccupe de coopérer avec l'Eglise d'Amérique latine, le Brésil est victime d'une erreur et aussi d'une injustice.

S'appuyant sur des données numériques relatives au clergé et à la population, de graves spécialistes procèdent savamment à un raisonnement simpliste que nous avons entendu maintes fois : « L'aide extérieure en clergé doit être répartie proportionnellement à la population. Or le Brésil compte environ le tiers des habitants de l'Amérique latine. Il convient donc de lui envoyer le tiers de l'aide extérieure disponible ». Ce raisonnement pêche en ce qu'il part d'une majeure fausse et d'une mineure qui le devient de plus en plus. Lorsqu'il s'agit d'organiser la coopération religieuse, le Brésil mérite plus d'égards.

Pourquoi ? Parce que c'est un pays « grand comme un continent » ? A cause de la bonté de caractère des Brésiliens ? A cause de son avenir brillant ? A cause de la menace communiste ? Toutes ces considérations ont leur valeur, mais elles ne mettent pas le doigt sur l'essentiel. L'importance singulière du Brésil provient de sa situation actuelle de laquelle dépend, bien entendu l'avenir du pays. C'est *aujourd'hui* que se joue l'avenir du Brésil dans tous les domaines : économique, politique, social, démographique, idéologique. Tout indique que les régions qui ont « décollé » entraîneront rapidement les autres, leur imposeront leur mode de vie. Et de penser.

Actuellement circonscrits à certaines régions, mais déjà prévisibles en d'autres, ces progrès décisifs ont créé un climat stimulant et confiant en l'avenir du pays. Si le développement est acquis ici ou là, pourquoi ne s'étendrait-il pas à l'ensemble du territoire ? Au cours des prochaines années, cette situation entraînera de profondes transformations dans tous les domaines. La ville, la grande ville, prendra de plus en plus d'importance ; de rurale, la civilisation de certaines régions de l'intérieur deviendra de plus en plus urbaine. Pour faire face aux exigences du développement, tout en en étant la conséquence, l'instruction se développera et s'étendra à l'ensemble de la population. La structure traditionnelle de l'ensemble de la société se transformera. A partir des villes, la classe moyenne jouera un rôle d'importance croissante. Et surtout, l'influence idéologique des centres développés sur l'ensemble de la nation sera décisive et déterminante. Or si ces centres se paganisent, leur influence délétère atteindra rapidement les régions moins développées. Inversement, l'influence chrétienne qui pourrait venir des régions moins développées ou sous-développées ne prévaudra jamais sur l'influence religieuse ou idéologique irradiant à partir des centres développés.

Dans ces circonstances, pour favoriser l'éveil des vocations, toute la coopération extérieure doit tendre à favoriser l'essor de pôles de développement religieux. D'une façon plus précise, elle doit tendre à ce que s'établisse une certaine coïncidence entre les pôles de développement humain et religieux. Il s'ensuit que l'Église du Brésil n'a

pas un besoin massif de prêtres étrangers : il lui en faut là où l'on observe le désir, la nécessité et la possibilité de créer un pôle de développement religieux.

Cependant, deux facteurs rendent *urgente* l'aide religieuse extérieure. D'une part, le processus de développement humain et démographique est lui-même rapide, et rien — sauf catastrophe — n'en arrêtera la marche. D'autre part, là où l'on remarque un pôle de développement humain, le précieux héritage chrétien n'est pas encore explicitement rejeté. Mais demain ?

La situation très particulière du Brésil nous convie, au terme de nos réflexions, à considérer un instant le pays dans l'ensemble de l'Amérique latine. Dans cette perspective, on ne résiste pas à la tentation de transposer à l'échelle continentale, ce qui a été dit au sujet du dualisme brésilien et des pôles de développement.

A cette échelle, en effet, et malgré les difficultés avec lesquelles il se débat, le Brésil est un des principaux pays à donner le ton : précisément parce que, en plusieurs points, il a franchi le seuil critique du sous-développement. Ceci se manifeste au plan économique, bien sûr : mais aussi aux plans politique, social, culturel et idéologique. Par l'ascendant qu'il exerce sur eux, le Brésil offre aux autres pays latino-américains un modèle de développement dont la réussite sera inspiratrice et stimulante.

Mais cette fonction de leader, le Brésil pourrait et devrait l'exercer également au plan religieux. L'Eglise du Brésil ne peut pas se soustraire à la responsabilité de devenir, au profit de toute l'Amérique latine, un important pôle de développement religieux.

Ainsi donc, au terme d'une évolution que nous devons hâter, peut-on entrevoir la fin d'un grand scandale. Le continent tout entier, ayant enfin « réactivé » son héritage religieux, tournera son regard vers les pays qui n'ont pas encore entendu l'appel de l'Évangile. Que l'Eglise du Brésil et que l'Eglise d'Amérique latine entrent dans la phase missionnaire de leur histoire, qu'elles soient conquérantes à l'intérieur comme à l'extérieur, c'est en fin de compte ce que les catholiques du monde désirent de tout leur cœur.

Mais comment l'Eglise du Brésil s'acquitterait-elle de cette mission sans prêtres nombreux et de qualité ? Et ces prêtres, comment les susciterait-elle sans la collaboration éclairée qu'elle attend de la part des Eglises « riches » ? En faisant la sourde oreille à l'appel de l'Eglise du Brésil, quel péché collectif d'omission ne commettrions-nous pas ! L'aider efficacement à réaliser sa mission historique, c'est réaliser la nôtre. Pourrions-nous lui donner plus grand témoignage de confiance ? Et d'amour ?